

COTISATION 2018



Confédération Paysanne
de la Nièvre

Syndicat pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

confederationpaysanne58@gmail.com –

Nom/Prénom :

Exploitation :

Adresse :

Productions :

Calcul de la Cotisation 2018:

- Retraité(e), cotisant(e) solidaire, nouvel(le)adhérent(e):50 €
- Adhésion simple : 70 €
- Adhésion couple : 100 €

Pour vous abonner au mensuel Campagnes Solidaires, mensuel de la Confédération paysanne, une partie est prise en charge par le syndicat mais une participation de 15 euros est demandée.

- Je souhaite recevoir Campagnes Solidaires: 15 €
- Je ne souhaite pas recevoir Campagnes Solidaires.

Montant total :

*Chèque à établir à l'ordre de « Confédération Paysanne de la Nièvre »
et à adresser par courrier au trésorier :Remi Morel Le Frene 58110 Mont et Marré*

Partie à renvoyer avec le chèque

Partie à conserver pour comptabilité

COTISATION 2018

Confédération Paysanne de la Nièvre



Confédération paysanne

Montant :.. acquitté par chèque. Le